

Les opposants mobilisés le 14 juillet pour la brocante du village

Le projet d'une implantation par SITA d'un site de stockage de déchets régional à proximité de la décharge existante continue de provoquer la colère bien au-delà du lieu d'implantation, Curgies. Ce lundi 14 juillet, à l'occasion de la brocante du village, les membres de l'association Sauvegarde de l'Environnement informeront les promeneurs.

Dimanche dernier, lors de la brocante de Préseau, les membres de l'association étaient déjà présents pour sensibiliser le public aux problèmes que pose l'extension de la décharge de Curgies. Cinq cents nouvelles signatures ont été recueillies contre le pro-

jet. Le 14 juillet, l'association sera présente à la brocante de Curgies pour expliquer son action et faire également signer la pétition. « En effet, l'enquête publique qui s'est tenue en mai dernier a donné lieu à une mobilisation générale des riverains qui ont massivement exprimé leur hostilité à ce projet en demandant l'arrêt définitif de l'exploitation et la fermeture du site en 2009. Ce sont environ trente-cinq communes de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et vingt-cinq de la communauté de communes du Quercy qui se sont prononcées contre ce projet », rappelle l'association dans un communiqué.

« Par ailleurs, à la demande du sous-préfet, les instances concernées (DRIRE, DDE, SITA, les maires des communes de Curgies, Jenlain et Saultain ainsi que des repré-

sentants de Nord Nature et de notre association intercommunale mise en place récemment) se sont réunies vendredi dernier afin d'examiner toutes les questions relatives à cette affaire qui soulève bien des questions et des inquiétudes. Monsieur le sous-préfet s'étant, semble-t-il, particulièrement montré à l'écoute des uns et des autres », ajoute l'association qui a promis de reprendre ses actions en septembre si aucun élément nouveau n'est proposé. Au regard des conclusions favorables rendues par le commissaire enquêteur, l'association présidée par Rose-Mary Bultot avait clairement exprimé sa perplexité, indiquant notamment, que ces « conclusions ne peuvent en aucun cas être prises en compte pour des certitudes concernant l'absence totale de risques sanitaires ». ■